

## Plages de métré

Bâtiment  
Génie civil  
Installations

### 1 Contexte

Dans le CAN Construction, les plages de métré, par exemple pour la hauteur de coffrage, la profondeur de fouille, la distance, etc., sont définies de façon standard à l'aide des mesures limites des plages respectives.

Les plages de métré sont définies en règle générale dans les CGC Conditions générales pour la construction ou dans le chapitre en question au paragraphe 000.

**Exemple extrait du chapitre CAN 241 F/12 «Constructions en béton coulé sur place» Art. 021.100:**

Lorsqu'un article comporte plusieurs plages de métré (p.ex. hauteur de coffrage), on applique pour l'ensemble du métré la plage comprenant la dimension maximale.

### 2 Exemples de métré

#### 2.1 Echafaudages de façade

Echafaudage de façade classe de charge 3; hauteur d'échafaudage 12,5 m; longueur d'échafaudage 50 m; métré total 625 m<sup>2</sup>.

**Chapitre CAN 114 F/12 «Echafaudages», art. 211.110:**

Echafaudage de façade, classe de charge 3. Montage. Métré: surface F<sub>A</sub>. Base d'appui: terrain compact de portance suffisante. Portance du terrain min. N/mm<sup>2</sup> 0,1 (kg/mm<sup>2</sup> 0,01)

Sous-article CAN	Métré correct	Métré erroné
<b>211.111</b> Hauteur d'échafaudage jusqu'à m 8,00.	m2 0	m2 400
<b>.112</b> Hauteur d'échafaudage m 8,01 à 16,00.	<b>m2 625</b>	m2 225
<b>.113</b> Hauteur d'échafaudage m 16,01 à 30,00.	m2 0	m2 0

#### 2.2 Fouilles en tranchées à la machine, tranchées à parois verticales étayées

Dimensions tranchées à parois verticales pour canalisation: Profondeur de la fouille 2,60 m; largeur de la fouille 1,20 m; longueur de la fouille 150 m; métré total 468 m<sup>3</sup>.

**Chapitre CAN 237 F/12 «Canalisations et évacuation des eaux», Art. 221.130:**

Tranchées ou fouilles en pleine masse, à parois verticales. Dans sol normalement exploitable à la pelle mécanique. Exécution à la machine. Embarras d'étais sur toute la profondeur.

Sous-article CAN	Métré correct	Métré erroné
<b>221.131</b> Profondeur jusqu'à m 1,50.	m3 0	m3 270
<b>.132</b> Profondeur m 1,51 à 2,00.	m3 0	m3 90
<b>.133 t m 2,01 bis 3,00.</b>	<b>m3 468</b>	m3 108
<b>.134</b> Profondeur m 3,01 à 4,00.	m3 0	m3 0

### 2.3 Transports de terre foisonnée

Transport; métré: foisonné; à l'intérieur et à l'extérieur du chantier; y compris déchargement; métré total 420 m<sup>3</sup>; distance de transport 1'320 m.

#### Chapitre CAN 237 F/12 «Canalisations et évacuation des eaux», Art. 221.130:

Transport à l'intérieur et à l'extérieur du chantier, y compris déchargement. Métré: volume foisonné. Au lieu de déchargement du maître d'ouvrage. Taxes de dépôt non comprises.

Sous-article CAN	Métré correct	Métré erroné
251.111 Distance jusqu'à m 100.	m3 0	m3 420
.112 Distance m 101 à 200.	m3 0	m3 420
.113 Distance m 201 à 500.	m3 0	m3 420
.114 Distance m 501 à 1'000.	m3 0	m3 420
.115 <b>Distance m 1'001 bis 2'000.</b>	<b>m3 420</b>	m3 420
.116 Distance m 2'001 à 3'000.	m3 0	m3 0
.117 etc.	m3 0	m3 0

### 2.4 Raccords d'armature de dalle-paroi avec paniers d'armature d'attente

Dimension de paniers d'armature d'attente sans crochet pour paroi: acier B500A, épaisseur de paroi 0,20 m; épaisseur du panier 120 mm; masse 5,36 kg/m; métré total longueur 100 m, masse 536 kg.

#### Chapitre CAN 241 F/12 «Construction en béton coulé sur place», art. 532.110:

Paniers d'armature d'attente, à simples et doubles barres, avec ou sans crochets. Matériel sur stock, toutes formes et longueurs. Acier B500A. Epaisseur de l'élément de construction jusqu'à 0,20 m.

Sous-article CAN	Métré correct	Métré erroné
532.111 Masse jusqu'à kg/m 5,0.	kg 0	kg 500
.112 <b>Masse kg/m 5,1 à 7,5.</b>	<b>kg 536</b>	kg 36
.113 Masse kg/m 7,6 à 10,0.	kg 0	kg 0
.114 Masse kg/m 10,1 à 15,0.	kg 0	kg 0

### 2.5 Acier d'armature – à degré de façonnage complexe

Acier d'armature B500A; diamètre = 10 mm; degré de façonnage BG S; 1'000 kg.

#### Chapitre CAN 241 F/12 «Constructions en béton coulé sur place», art. 511.100:

Acier d'armature. Acier B500A, fourniture et pose.

Sous-article CAN	Métré correct	Métré erroné
511.113 Longueurs fixes; d mm 10.	kg 0	kg 1'000
.133 BG 1; d mm 10.	kg 0	kg 1'000
.153 BG 2; d mm 10.	kg 0	kg 1'000
.173 <b>BG S; d mm 10.</b>	<b>kg 1'000</b>	kg 1'000

## 3 Explications

La description d'une plage de métré comme par exemple m 2,01 à 3,00 permet d'attribuer sans équivoque des prestations décrites dans le sous-article correspondant. Cette partie du descriptif des prestations n'a aucune influence sur le calcul de quantité du métré. Le métré total d'une prestation, dont il est question dans cette limitation, sera toujours attribué dans sa totalité à ce sous-article et ne sera pas subdivisé autrement.

Remplace la Fiche technique N° 4 – 4/1994